

## Procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2024

Le vendredi 13 décembre 2024 à 19h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 9 décembre 2024, s'est réunie sous la présidence de DENNY Eric.

Secrétaire de la séance : GUERIN Stéphane

**Présents** : DENNY Eric, GRAFF Aurélie, GUIOT Marie-Pierre, GUERIN Stéphane, HEMERY Christelle, HEIDINGER Hervé, TONEGUTTI Reine, KELLE Michaël, FONTINHA Daniel

**Absents excusés** : MAIRE Christophe, LIGER Nicolas représenté par HEMERY Christelle, VALLET Grégoire représenté par DENNY Eric

**Absents non excusés** : VENNEMANN Pascal

### Ordre du jour :

- Approbation du PV de la précédente réunion du Conseil Municipal
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal 2024
- Subvention complémentaire du Budget Principal au Budget annexe Boulangerie
- Divers

### Délibérations du conseil

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'un point doit être ajouté à l'ordre du jour, à savoir :  
Décision modificative de transfert de crédits – Budget Principal

**Approuvé à l'unanimité**

#### 2024\_DE\_26 **Objet : Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal 2024**

Monsieur le Maire rappelle que l'impression du bulletin municipal 2023 a pu être financée en grande partie grâce au soutien de nombreuses entreprises locales. Cette action a également permis à celles-ci de faire connaître leur activité. La conception quant à elle est réalisée par une habitante bénévole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De renouveler** la mise en place des encarts publicitaires dans le bulletin municipal 2024
- **De maintenir** le tarif suivant : **45 € le huitième de page (H. 63mm x L 90mm)**
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches en ce sens.

**Délibération : adoptée à l'unanimité**

#### 2024\_DE\_27 **Objet : Subvention complémentaire du Budget Principal au budget annexe Boulangerie**

Monsieur le Maire explique aux membres présents que les crédits prévus au budget annexe boulangerie 2024 pour le paiement de l'électricité sont insuffisants car un rattrapage a été effectué par EDF au titre de l'année 2023.

Il est donc nécessaire de voter une subvention complémentaire du Budget Principal au budget annexe boulangerie.

Après délibération, le conseil municipal :

- **Autorise** une subvention complémentaire du budget principal au budget annexe boulangerie comme suit :

- Budget principal : Section Fonctionnement :

Compte	Intitulé	Recettes	Dépenses
013 – 6419	Remboursements rémunérations	200 €	0 €
65736211	Subv. BA/régie admin. Sans ps.	0 €	200 €
<b>TOTAL</b>		<b>200 €</b>	<b>200 €</b>

- Budget Annexe boulangerie : Section Fonctionnement :

Compte	Intitulé	Recettes	Dépenses
011 – 60612	Energie – Électricité	0 €	200 €
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	200 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>200 €</b>	<b>200 €</b>

- **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches en ce sens.

**Délibération : adoptée à l'unanimité**

<b>2024_DE_28 Objet : Décision modificative de transfert de crédits – Budget Principal</b>
--

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles cités ci-après du budget principal 2024 étant insuffisants (notamment en raison du recrutement d'un agent en remplacement de l'ATSEM), il est nécessaire de procéder au transfert de crédits suivants :

	Chapitre	Compte	Montant
Dépenses de fonctionnement	011	61521 – Entretien terrains	- 5 000.00 €
Dépenses de fonctionnement	012	6411 – Personnel titulaire	+ 5 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Accepte** le transfert des crédits tels qu'indiqué ci-dessus.
- **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et de l'autoriser à signer toutes les pièces de ce dossier.

**Délibération : adoptée à l'unanimité**

<b>DIVERS</b>
---------------

- ✓ **Travaux en cours / à venir :**
  - Cabinet paramédical : début du chantier le 25/09/2024.  
Les travaux d'électricité et les moyens de secours sont achevés. La porte a été remplacée par la société SRT PRO (réglages à revoir). Cependant, l'entreprise BAM chargée des travaux intérieurs ne peut pas terminer le chantier en raison d'un problème sur la porte arrière (installée en 2019 lors de la création de la boulangerie). En effet, cette porte, très lourde et trop basse empêche la pose du revêtement de sol. L'entreprise SMF 08 et GENS architectes sont prévenus mais pour le moment aucun des deux n'a apporté de solution. Un courrier en recommandé va être envoyé lundi à l'entreprise.
  - Pose de plots lumineux à proximité des passages piétons rue de Lorraine et rue des Halles par SNH (565,44 € TTC)
  - Lignes axiales sur les 2 routes départementales par SNH (4 789,08 € TTC)
  - Panneaux d'information directionnels par SNH (3 110,40 € TTC)
  - Aire de sports et loisirs : les subventions ont été notifiées et les devis ont donc pu être signés (Laplace : 20 511,60 € TTC et KEIP : 11 251,20 € TTC)
  - Cabinet médical : une rampe et un garde-corps pour le cabinet médical sont en cours de fabrication chez NTS (816 € TTC) et le nettoyage de la façade par la société FL DRONES (3 897,78 € TTC) est reporté à l'an prochain en raison de la météo.
  - Les travaux du columbarium sont en cours (cases supplémentaires + fermeture) par la menuiserie

Laurent pour un montant de 4 845,60 € TTC)

- Les chicanes manquantes seront remplacées au printemps.
  - Des travaux sont en cours dans le loft situé au 2<sup>ème</sup> étage du 112, rue de la Chapelle. Il devrait pouvoir être remis en location en janvier.
- ✓ **Proposition de travaux 2025 :**
- Acquisition et clôture du terrain de M. STEPHAN (cf. délibération du 26/09/2024).
  - Achat d'illuminations de Noël
  - Assainissement de l'école et du logement 111A, rue de la Chapelle
  - Caméras, notamment dans la descente d'Avricourt 54, au cimetière et au cabinet médical
  - Études mairie et salle jaune : nouvelle visite de MATEC prévue le 13/01 à 9h30. Nous recherchons actuellement les plans des 2 bâtiments.
  - Travaux appartement au-dessus du cabinet médical. Ce dernier sera réservé à un médecin
  - Salle jaune : achat de tables, de chaises et de vaisselle pour 100 personnes + mise en peinture
  - Remplacement de la porte du club-house (en attente mail ESAM)
  - Nettoyage de la façade et de l'allée de la mairie (devis FL Drones : 3 204.04 € TTC)
  - Réfection d'une partie du chemin menant à chez Mme BOULANGER

✓ **Manifestations à venir :**

- Samedi 21/12 : marché de Noël nocturne organisé par la commune avec les Bout'en train et les Arboriculteurs. Présence du conseil municipal pour le montage (vendredi 20/12 à 14h00) et le démontage (dimanche 22/12) des tentes. 31 exposants prévus.
- Dimanche 19/01 : repas des aînés à la salle Notre Dame. Menu en cours d'élaboration avec Sébastien STREIFF. Il est prévu la participation de 2 représentants de chaque association de la commune.

✓ **Coffret d'éclairage public route de Réchicourt :**

Une voiture a accidentellement heurté le poteau électrique ainsi que le coffret route de Réchicourt. ENEDIS est informé, ainsi que l'assurance et un devis a été validé à l'entreprise BECK pour effectuer les réparations. Rétablissement prévu le 19/12.

✓ **Fermeture de la mairie :**

Pour les fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du 20/12/2024 au 06/01/2025.

✓ **Brioche de l'amitié :**

Le Maire informe l'assemblée que l'opération « brioche de l'amitié » 2024 a permis de récolter la somme de 809.91 €.

✓ **Tour de table :**

Michaël KELLE demande où en est l'acquisition du terrain derrière le local des arboriculteurs.

→ Mme JURION a transmis ce jour son acte de naissance. Il manque encore celui de M. JURION

Stéphane GUERIN : au niveau de l'unité opérationnelle, la passation de commandement est prévue en 2025. 5 recrutements sont en cours

Marie GUIOT : La vitesse rue de Lorraine est toujours un problème, même si les figurines d'enfants font ralentir les automobilistes. Les décorations de Noël sont très jolies

Monsieur le Maire en profite également pour remercier Reine TONEGUTTI et Aurélie GRAFF pour l'organisation des anniversaires des aînés tout au long de l'année.

**Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée par Monsieur le Maire à 20h45.**

DENNY Eric  
Président de séance



GUERIN Stéphane  
Secrétaire de séance

